



MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Communiqué de presse

Paris, le 17 décembre 2015

Adoption définitive du projet de loi de finances 2016 Qualité de vie dans les quartiers prioritaires : l'Etat réaffirme son soutien aux collectivités

Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, se félicite de l'adoption définitive, ce jour, du projet de loi de finances pour 2016. En matière de politique de la ville, ce budget permet d'affirmer le soutien de l'Etat aux communes dans les quartiers prioritaires.

Les mesures fiscales de la politique de la ville constituent un levier essentiel pour l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers prioritaires.

L'abattement de 30% de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour les logements sociaux situés dans les 1 500 quartiers prioritaires y contribue tout particulièrement. Il vise à compenser, pour les bailleurs, les surcoûts de gestion liés aux besoins spécifiques de ces quartiers en contrepartie d'une qualité de service et d'une présence renforcées, qu'il s'agisse de la qualité des relations locatives, de la tranquillité, de la salubrité, de l'insonorisation des bâtiments, de l'isolation thermique, du dépannage des ascenseurs. Le cadre national d'utilisation de cet abattement signé le 29 avril 2015 avec l'USH et les associations d'élus traduit cette ambition qui doit se décliner localement dans les nouveaux contrats de ville.

Pour accompagner les communes et conforter cette mesure essentielle pour les locataires de ces immeubles, le Gouvernement a fait le choix de réhausser la compensation par l'Etat de cet abattement à 40%. Ce niveau de compensation est non seulement valable pour l'année 2016 mais également pour les années suivantes. Cette décision assure ainsi des conditions justes et équitables de répartition de la charge que constitue cet abattement fiscal entre collectivités locales et Etat et est de nature à permettre aux bailleurs d'élaborer, conjointement avec les élus, les conventions d'engagements attendues destinés à favoriser le mieux-vivre ensemble dans les quartiers politique de la ville.

Contact presse :

presse@ville-jeunesse-sports.gouv.fr